



**VILLE DE
MONTIERCHAUME**

DÉPARTEMENT DE L'INDRE

Compte rendu de la séance du 20 mars 2026

Le Conseil municipal s'est réuni le 20 mars 2026 afin de procéder à l'installation du Conseil municipal.

Election du Maire :

Le conseil municipal a élu M. Philippe GUERINEAU à la fonction de Maire.

Election des adjoints :

Le Conseil municipal fixe à quatre le nombre des adjoints.

Ont été élus :

- 1^{er} adjoint : M. Dominique GUIGNAT
- 2^{ème} adjointe : MME Christine RENAUDET
- 3^{ème} adjoint : M. Patrick DAVID
- 4^{ème} adjointe : MME Sylvia JOSIERE

Indemnités des élus :

Le conseil municipal décide des taux suivants concernant les indemnités versées aux conseillers municipaux :

1. Indemnité du maire : 38,5 %
2. Indemnité de chacun des adjoints : 15,88 %
3. Indemnités allouées aux autres conseillers : 2,8 %

Composition des commissions, désignation des représentants aux organismes extérieurs.

Sur proposition du maire le conseil municipal procède à la composition des différentes commissions :

DESIGNATION DES COMMISSIONS	MEMBRES
FINANCES - CIMETIERE	P. GUERINEAU, C. RENAUDET, D. GUIGNAT, S. JOSIERE, P. DAVID, H. CHAMPAGNE, P. GAUTHIER, R. DARBY, M. FLAGELLE
TRAVAUX - URBANISME	P. GUERINEAU, C. RENAUDET, D. GUIGNAT, S. JOSIERE, P. DAVID, A. TALLE, H. CHAMPAGNE, V. TISSIER, P. GAUTHIER, O. BAUDAT-PAILLISSON, S. GAUGUERY-PASCAL, R. DARBY, F. NIEMIER
COMMISSION APPEL D'OFFRES ET MARCHES PUBLICS	P. GUERINEAU, D. GUIGNAT, P. DAVID, P. GAUTHIER
SCOLAIRE - CULTURE -COMMUNICATION	
Sous commission SCOLAIRE-CULTURE	P. GUERINEAU, C. RENAUDET, D. GUIGNAT, S. JOSIERE, P. DAVID, C. HARRAULT, A. TALLE, V. COUTAND, S. RENAUX, V. TISSIER, S. GAUGUERY-PASCAL, M. FLAGELLE, F. NIEMIER, A. STILI
Sous commission COMMUNICATION	P. GUERINEAU, C. RENAUDET, D. GUIGNAT, S. JOSIERE, P. DAVID, C. HARRAULT, V. COUTAND, H. CHAMPAGNE, V. TISSIER, S. RENAUX, AM. JOLY, A. STILI
SPORTS - ASSOCIATIONS	P. GUERINEAU, C. RENAUDET, D. GUIGNAT, S. JOSIERE, P. DAVID, C. HARRAULT, A. TALLE, V. COUTAND, S. RENAUX, S. GAUGUERY-PASCAL, A. STILI
COMMISSION PERSONNEL COMMUNAL	P. GUERINEAU, C. RENAUDET, D. GUIGNAT, S. JOSIERE, P. DAVID, H. CHAMPAGNE, V. TISSIER, P. GAUTHIER, S. GAUGUERY-PASCAL, AM JOLY

Sur proposition du Maire, il est procédé à l'élection groupée de l'ensemble des représentants de la commune dans les organismes extérieurs,

- ▶ SDEI : Titulaire : D. GUIGNAT Suppléant : S. JOSIERE
- ▶ FOYER RURAL : Ch. RENAUDET, S. JOSIERE
- ▶ CNAS : D. GUIGNAT
- ▶ CORRESPONDANT DEFENSE : P. DAVID
- ▶ SYTOM : Titulaire : D. GUIGNAT, Suppléant : Ph GUERINEAU
- ▶ SYNDICAT PAYS DU BASSIN DE VIE CASTELROUSSIN-VAL DE L'INDRE : Titulaire : C. RENAUDET, suppléant P. DAVID
- ▶ SYNDICAT DE GESTION DE L'ASSAINISSEMENT AUTOMONE POUR L'INDRE : Titulaire : Ph. GUERINEAU Suppléant : P. DAVID
- ▶ AEROPORT DE CHATEAUROUX CENTRE : Titulaire : Ph. GUERINEAU Suppléant : D. GUIGNAT
- ▶ COMITE DE JUMELAGE : Ph. GUERINEAU, Ch. RENAUDET, D. GUIGNAT, S. JOSIERE, P. DAVID
- ▶ COMMISSION SYNDICAT D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'INDRE : Ph. GUERINEAU

Délégation au Maire – Recrutement d'agents contractuels

Le Conseil municipal autorise le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles.

Délégations du Conseil municipal à M. le Maire

Le Conseil municipal décide à l'unanimité et selon l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, d'attribuer à Monsieur le Maire une liste de délégations prévue dans la délibération du 23 mars 2026 émanant du conseil municipal du 20 mars 2026 pour la durée de son mandat.

Pour copie conforme le 23 mars 2026

Le Maire,

Ph. GUERINEAU



